

L'ABrégé

C'est la saison
des animations agricoles!
page 10

&

Une pluie d'événements
pour le Printemps BIO
en Champagne-Ardenne
page 11

&

DOSSIER :
Où en est-on
sur les aides bio ?
page 12

Portrait de producteurs

Rencontre avec

Elise VIÉ

page 8

Actualités

- 4 Actualités bio nationales
- 5 Actualités bio régionales
- 6 Vie du réseau régional

Portrait

- 8 Rencontre avec Elise VIÉ

Grand format

- 10 C'est la saison des animations agricoles!
- 11 Une pluie d'événements pour le Printemps BIO en Champagne-Ardenne
- 12 Dossier : Où en est-on sur les aides bio ?
- 14 Autour de la bio
- 15 La bio vue par : Jean-Jacques Arnaud, Maire de Sainte-Savine

Pratique

- 16 Agenda, formations et annonces

8 Rencontre avec Elise VIÉ



MENTIONS LÉGALES

L'ABrégé est le magazine d'information du réseau bio de Champagne-Ardenne réalisé par la FRAB Champagne-Ardenne : Complexe agricole du Mont Bernard, 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Tél. : 03 26 64 96 81 - Site web : <http://www.biochampagneardenne.org/>

Publication

L'ABrégé N°72 | Été 2016

Directeur de publication :
Sylvie CORPART
Présidente de la FRAB Champagne-Ardenne

Ont participé à ce numéro :

Producteurs : Sylvie CORPART / Fabrice BERTON/
Elise VIÉ / Dominique TASSOT / Solange MERIC
FRAB : Céline BARRERE / Joël BOURDERIOUX /
Sébastien DUSOIR / Gwladys FONTANIEU /
Iska GLÄSER / Bastien GUICHETEAU / Samuel MARTIN /
Léo TYBURCE / Claire VIDIE
GAB : Mathilde COUTURIER / Samuel MARTIN

Création graphique et mise en page :

Sébastien DUSOIR, chargé de communication
Crédits Photos : © FRAB Champagne-Ardenne
© Mairie Sainte Savine

Impression : Imprimerie Morault, imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales en 400 exemplaires.

Edition : juin 2016
ISSN : 1967-7537

Publicité

Vous souhaitez devenir annonceur dans l'ABrégé ?

Il vous est possible de vous faire connaître et de promouvoir vos produits ou services directement auprès des opérateurs régionaux de l'agriculture biologique, en insérant un encart publicitaire dans l'ABrégé.

Pour plus d'informations, contactez Sébastien au 03 26 64 90 29 ou par e-mail : s.dusoir@biochampagneardenne.org

S'abonner

L'ABrégé est envoyé gratuitement aux adhérents et sympathisants du Réseau bio : GAB, FRAB et Association des Champagnes Biologiques.

Si vous n'êtes ni adhérent, ni sympathisant, et que vous souhaitez recevoir l'ABrégé, vous avez deux possibilités pour vous abonner :

- version papier : 12 € pour 4 numéros;
- version électronique au format pdf : 6 € pour 4 numéros.



Membres du réseau FNAB



• Agrobio 08 •
Les Agriculteurs Bio des Ardennes



• GAB 10 •
Les Agriculteurs Bio de l'Aube



• Agrobio 51 •
Les Agriculteurs Bio de la Marne



• ACB •
Association des Champagnes Biologiques



• FRAB •
Les Agriculteurs Bio de Champagne-Ardenne



• FNAB •
Fédération Nationale d'Agriculture BIOLOGIQUE

EDITO

de : Sylvie CORPART, Présidente de la FRAB



Changement d'échelle de la bio : à quand un changement d'échelle des politiques publiques censées l'accompagner ?

A lors que les nouveaux chiffres de la bio viennent de paraître, faisant état d'une progression sans précédent sur notre territoire de Champagne-Ardenne (+ 10% de producteurs entre 2014 et 2015, + 33% des surfaces et tout le détail de ces chiffres page 5), je me réjouis de cette vague de conversion bio, qui séduit un nombre toujours plus important de producteurs, tirée par un boom de la consommation bio (+14,7% de progression du marché français en 2015).

Mais face à cette très forte dynamique, il est impératif que les politiques publiques accompagnent les producteurs! Et c'est là que le bât blesse : les enveloppes des aides à la bio, dès l'origine sous-dimensionnées pour accompagner convenablement l'objectif de doublement des surfaces d'ici 2020 du Plan Bio, sont en très forte tension. La FRAB se mobilise avec force pour défendre des aides bio ambitieuses, cohérentes et pour tous, lors des réunions de concertation et en restant vigilants pendant tout le processus. Si nous avons obtenu quelques avancées, notamment sur l'aide à la conversion (voir page 12 le dossier aides), elles sont loin de nous satisfaire. Nous sommes

toujours en train de nous mobiliser pour défendre des critères cohérents dans les futures règles de priorisation de l'aide au maintien qui seront appliquées dès cette année pour notre région et nos collègues du Grand Est. Cette aide doit enfin être reconnue comme une rémunération de reconnaissance des bienfaits environnementaux et sociétaux de l'agriculture bio.

Par ailleurs, ces futurs producteurs bio doivent être largement accompagnés, pour faire en sorte que les projets de conversions soient mûrement réfléchis et que les filières puissent soutenir ce développement avec des prix rémunérateurs pour nos producteurs. Notre ambition est que l'ensemble des agriculteurs ayant un projet de conversion en bio puisse être accompagné de façon cohérente. Et là encore, nous avons des signaux très négatifs sur la disponibilité des crédits pour les structures de développement (Crédits animation) 2016, pourtant censés être gravés dans le marbre du plan ambition Bio signé en octobre 2015.

Avec de telles absences de visibilité et d'ambition sur les aides bio et les crédits d'animation, les pouvoirs publics

prennent le risque de compromettre la dynamique actuelle et de voir de nombreuses fermes pour lesquelles l'accompagnement est déterminant, échouer dans leur conversion.

Pour finir sur une note positive dans ce contexte perturbé, nous ne pouvons que nous féliciter de ce véritable changement d'échelle que connaît la bio, et je suis très heureuse de voir ces nombreux projets, à l'image de celui d'Elise VIÉ en maraîchage (voir le portrait page 8). Notre réseau est bien là pour soutenir et promouvoir ces projets de société, qui permettent de relocaliser l'économie et de faire en sorte que l'humain en soit le cœur, de recréer un lien fort entre les villes et les campagnes, et de tisser un lien durable entre l'environnement, la santé et l'alimentation.

Ces valeurs sont notre force, et elles prennent justement tout leur sens alors que notre mouvement prend de l'ampleur auprès du monde agricole et de la société civile.

Depuis 1998, la FRAB édite l'ABrégé : le magazine d'information régional du réseau bio, destiné aux producteurs bio de la région. Il présente l'actualité départementale, régionale et nationale, sur les filières, le développement, les politiques agricoles, les actions de la FRAB Champagne-Ardenne et les événements. Portraits, dossiers, agenda et petites annonces viennent enrichir son contenu.

L'ABrégé **doit être** un outil d'échange d'information au sein du réseau bio de Champagne-Ardenne. C'est pourquoi, en tant qu'adhérent ou sympathisant, vous avez la possibilité de participer à sa rédaction, en proposant des sujets qui vous intéressent, en nous tenant informés d'initiatives intéressantes près de chez vous, ou même en rédigeant un article !



LES TWEETS DE LA BIO

STÉPHANIE PAGEOT @FNABPAGEOT
 le doublement du budget ne suffira pas! conversions #agriculture #biologique plus importantes que prévues.
 Stéphanie Pageot a retweeté Senat_direct : @Senat_Direct @SLeFoll : "Le budget pour l'agriculture #Bio a été doublé à 180 millions d'euros." #QAG #directsénat
 15 juin 2016

FNAB @FNAB_BIO
 Les producteurs #bio partenaires de «mon restau responsable» pour plus de bio en #restoco <http://repass-bio.org>
 2 juin 2016

AGRICULTURE BIO @AGRICULTUREBIO
 La filière bio apporte de meilleures marges pour les agriculteurs <http://ow.ly/s0gP300ldB5> #bio #agriculturebio #agriculture
 30 mai 2016

Suivez la FRAB sur Twitter : @biochampardenne
<https://twitter.com/biochampardenne>

RÉSEAU FNAB

EXEMPLE D'UN PROJET DE TERRITOIRE : LA BIOVALLÉE

Le dispositif des sites pilotes Eau & Bio est un réseau de co-production, de mutualisation et d'expérimentation qui réunit des territoires engagés dans la problématique agricole, plus particulièrement l'agriculture biologique, dans un contexte de protection et de reconquête de l'eau. Il comprend une vingtaine de sites (collectivités / territoires de projet), représentatifs de la diversité des systèmes agricoles, des contextes pédoclimatiques, des échelles géographiques, ainsi que des structures politiques et administratives.

Les 10 et 11 mai 2016, c'est sur le territoire de la Biovallée que ce sont réunis les participants à ce réseau.

Qu'est-ce que la Biovallée ?

C'est un projet de territoire, sur trois communautés de communes de la vallée de la Drôme, construit sur 40 ans et motivé par des protagonistes convaincus de l'intérêt des ressources naturelles de leur territoire pour son développement économique. Il s'est formalisé autour du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eau pour la rivière Drôme (SAGE) qui présente quatre axes stratégiques :

- développement de la consommation,
- développement de l'approvisionnement local,
- transformation,
- recherche et innovation.

Des objectifs agricoles ambitieux :

- atteindre 50 % de la SAU certifiée AB,

- diminuer de 50 % les intrants chimiques dans l'agriculture conventionnelle,
- introduire 80 % de produits bio et/ou locaux dans la restauration collective.



Aujourd'hui, grâce à ce projet de territoire où l'agriculture prend toute sa place, la Biovallée compte 30% de bio. Ces 2 journées d'étude nous ont permis de découvrir, au travers de visites et de témoignages, les moyens mis en œuvre par la collectivité, et les partenariats qu'elle a su créer avec les acteurs économiques de son territoire :

- Construction d'un pôle bio : zone d'activité 100% bio
- Soutien d'une pépinière d'installation : espace test pour porteurs de projet
- Accompagnement d'un grossiste en fruits et légumes dans le remplissage de dossiers de subvention et dans la mise en relation avec des producteurs
- Soutien d'un point de vente collectif
- Soutien des producteurs bio engagés dans la recherche en partenariat avec des organismes professionnels agricoles et des instituts de recherche. ■

Pour aller plus loin :

- Présentation de la Biovallée au travers de 15 minutes d'extrait du film « Du paysage au pays sage »
- Retour sur les 2 jours à la Biovallée : <http://www.eauetbio.org/voyage-etude-biovallee/>
- Sites pilotes Eau & Bio : <http://www.eauetbio.org/>

Une action du réseau FNAB
EAU & BIO
& TERRITOIRES



LES CHIFFRES DE LA BIO

2015 : UNE ANNÉE DE PROGRESSION DE L'AGRICULTURE BIO SANS PRÉCÉDENT EN CHAMPAGNE-ARDENNE

L'année 2015 a connu une très forte progression de l'agriculture biologique en France et la Champagne-Ardenne n'est pas en reste.

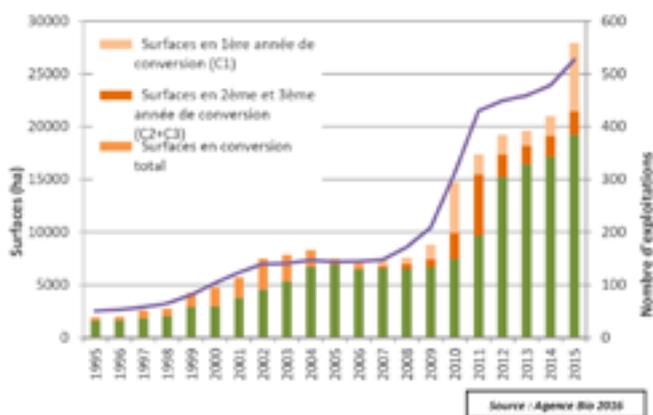
La dynamique sur le territoire de Champagne-Ardenne confirme cette tendance et affiche même une progression supérieure au national, avec +10% pour le nombre de producteurs et +33% pour les surfaces engagées. Le Réseau des producteurs bio de Champagne-Ardenne se félicite vivement de cette vague de conversion à l'agriculture biologique, qui séduit un nombre toujours plus important de producteurs.

Cette tendance illustre le changement d'échelle de l'agriculture bio sur notre territoire.

Une année de forte évolution de la bio en Champagne-Ardenne

D'après l'Agence bio, le nombre de fermes bio sur le territoire de la Champagne-Ardenne s'élevait à 527 à la fin de l'année 2015, soit une augmentation de 49 fermes par rapport à l'année précédente (+10%).

Cette progression est encore plus nette concernant les surfaces engagées. On compte en effet 6 868 ha supplémentaires (+33%) en 2015, ce qui dépasse les prévisions et amène le total de la SAU bio ou en conversion à 27 896 ha, soit 1,8% de la SAU en bio. Le graphique ci-dessous, représente l'évolution des surfaces et du nombre de fermes engagées en bio sur les 20 dernières années :



Une progression conforme à l'objectif de doublement des surfaces

Le Plan National « Ambition bio 2017 », décliné sur le territoire de la Champagne-Ardenne a fixé un objectif de doublement des surfaces bio entre 2012 et 2020. Pour y parvenir, l'évolution annuelle moyenne doit être d'environ 2 400 ha. L'année exceptionnelle de 2015 vient compenser 2 années de quasi-stagnation : l'évolution globale depuis

L'agriculture bio en chiffres en Champagne-Ardenne :

Fermes et domaines

527

fermes et domaines engagés en bio



2,2 %

des fermes et domaines champardennais



+49

fermes et domaines par rapport à 2014 soit **+10%**

Surfaces

27 896 HA

engagés en bio dont **31%** en conversion



1,8 %

des surfaces agricoles champardennaises



+33 %

des surfaces par rapport à 2014

chiffres 2015 / Agence Bio : Mai 2016

2012 est de +8700 ha, soit 2900 ha par an en moyenne, inscrivant ainsi la Champagne-Ardenne dans la trajectoire du doublement des surfaces.

La dynamique de l'année 2016 devrait être similaire à celle de 2015. Début juin, on comptait déjà plus de 60 fermes nouvellement engagées en bio.

La barre des 100 000 ha dépassée pour la région Grand Est

La progression a également été très importante sur les territoires de la Lorraine et de l'Alsace. Dans la région Grand Est, le nombre de fermes a augmenté de 10% en atteignant 1 749 fermes. La surface en bio ou en conversion a progressé de 28% pour s'établir à 101 566 ha. Avec près de 22 000 ha supplémentaires sur la grande région en 2015, la barre symbolique des 100 000 ha est donc maintenant dépassée. La part de la SAU en bio ou en conversion pour le Grand Est s'élève à 3,4%.

Une production tirée par la consommation

L'augmentation rapide de la production n'est pas sans poser de questions concernant les débouchés et la structuration des filières. Cependant, toujours d'après l'Agence bio, la consommation nationale de produits bio a elle aussi augmenté de manière très significative : +14,7% en valeur ce qui amène le marché de la bio à un total de 5,76 milliards d'euros. Les achats de produits bio par la restauration collective ont pour leur part augmenté de 18%. De plus, la consommation de produit bio français gagne du terrain : 76% des produits bio consommés en France viennent de France. Le marché est donc porteur pour absorber cette augmentation de la production. ■



MANGER BIO CHAMPAGNE-ARDENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

Le mercredi 11 mai 2016, s'est tenue l'Assemblée Générale de Manger Bio Champagne-Ardenne, à Châlons-en-Champagne. Ce sont près de 60 participants qui se sont déplacés afin de parler d'alimentation bio et locale en région Champagne-Ardenne. Avant une présentation des actions réalisées par l'association en 2015, Renée Gillet, présidente de l'association, a énoncé son rapport moral. Elle a rappelé la capacité et la volonté de l'association à accompagner et à approvisionner la restauration collective et à développer de nouveaux partenariats.

Par la suite, différents spécialistes sont intervenus afin de présenter leurs expériences dans l'introduction de produits bio et locaux en restauration collective. Entre autre, Christine COMBE, chargée de mission Environnement de la ville de Lons-le-Saunier, a montré qu'une alimentation bio et locale à grande échelle est possible en restauration collective, avec une mobilisation collective des acteurs d'un territoire. Un débat s'en est suivi autour de cette thématique, avec des échanges intéressants.

Cette matinée s'est terminée par un buffet bio et local, entièrement proposé par les producteurs de MBCA.



FRAB

REMERCIEMENTS À FABRICE BERTON POUR SON ENGAGEMENT AU SEIN DU RÉSEAU

Retour sur les nombreuses années d'engagement au sein du réseau de Fabrice, qui a quitté le Conseil d'administration de la FRAB en 2016 pour prendre une retraite bien méritée !

Après avoir été président du GAB de l'Aube de 2002 à 2007, Fabrice a été président de la FRAB de 2007 à 2011, succédant à Claude ROLLET. C'est à cette époque que le premier Plan Régional de développement de la bio a vu le jour. Le pari a été réussi, puisque les surfaces bio ont plus que doublé entre 2007 et 2012, passant de 7500 ha à 19 000 ha. C'est aussi à ce moment que l'équipe de la FRAB s'est étoffée grâce au partenariat avec le Conseil Régional, permettant de faire gagner en compétence la FRAB sur les dynamiques collectives et les filières. Suite à cette présidence, Fabrice s'est impliqué au sein du CA de la FRAB en tant que référent Installation-transmission et référent Restauration collective. Il a ainsi été l'un des artisans des interventions en stage 21h, qui rencontrent un vrai succès, et du fort développement de la restauration collective dans les lycées avec MBCA.

Sur sa vision de l'engagement, Fabrice évoque « la nécessité que les producteurs s'impliquent pour faire bouger les choses. Si on veut que la bio se développe, il faut être présents et engagés, sinon les dossiers se feront sans nous. Le réseau bio n'est pas comme les autres, c'est presque une deuxième famille ! ».

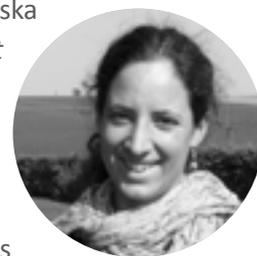
L'ensemble des producteurs mais aussi l'équipe s'associent pour remercier Fabrice chaleureusement pour son engagement !



ISKA GLÄSER QUITTE LA FRAB, CÉLINE BARRERE PASSE DES GRANDES CULTURES À L'ÉLEVAGE



Après cinq années auprès des éleveurs bio de Champagne-Ardenne et au-delà, Iska quitte la FRAB, non sans une pointe d'émotion : « *Le temps est passé vite et mon travail auprès des fermes bio du Grand Est fut au moins aussi riche que ma vie privée à Châlons-en-Champagne où j'ai vu naître nos deux enfants. Je pars m'installer, construire une petite ferme. Alors, bon courage à tous ! Et surtout ne lâchez rien !* ».



Céline, chargée de mission grandes cultures a souhaité reprendre les missions d'Iska sur l'élevage : « *Que le les céréaliers se rassurent : je n'abandonne pas totalement le poste ! Je prends la suite des travaux entamés en élevage et j'en profite pour remercier Iska qui s'est investi dans l'aventure du bio et qui continuera de le faire. Désormais et en attendant mon/ma remplaçant(e) sur le poste filière grandes cultures, dès qu'il y a une information, question, projet, envie qui concernent les filières bio, n'hésitez pas à me contacter !* »

Soit à l'adresse c.barrere@biochampagneardenne.org pour l'élevage

ou à l'adresse : cultures@biochampagneardenne.org pour les cultures.



GAB 10

BILAN STAGE 21H 2015 DANS L'AUBE

par Samuel MARTIN

@: gab10@biochampagneardenne.org



• GAB 10 •
Les Agriculteurs Bio de l'Aube

Le 26 mai dernier le GAB 10 a participé à la réunion bilan sur les stages 21 h organisés dans l'Aube en 2015 par le PAI 10 (Point Accueil Installation de l'Aube). Depuis septembre 2015, le GAB 10, en partenariat avec le CIVAM, intervient sur le module agro-écologie.

Les retours des stagiaires sont globalement positifs. Ils apprécient les interventions des agriculteurs sur la présentation de leurs fermes, les échanges sur leurs pratiques, le témoignage de leurs expériences.

D'une manière générale, on note que les stagiaires sont curieux, actifs et participent aux débats, ce qui est encourageant et positif.

Pour 2016, trois stages ont déjà été réalisés depuis janvier et trois autres sont programmés d'ici la fin de l'année au niveau de l'Aube.

AGROBIO 51

AGROBIO AU VILLAGE «CONSOMMER RESPONSABLE»

par Samuel MARTIN

@: agrobio51@biochampagneardenne.org



• Agrobio 51 •
Les Agriculteurs Bio de la Marne

Cet événement organisé par Artisan du Monde Reims s'est inscrit dans la quinzaine du commerce équitable. Situé place d'Erlon à Reims, le village a accueilli, les 13 et 14 mai, les visiteurs sur différents stands mettant les alternatives en valeur.

L'événement a permis de faire connaître le réseau des producteurs bio, de présenter l'agriculture biologique ainsi que la diversité des productions de la région.

Le stand était partagé avec l'APAB, l'association qui gère le marché bio de Reims. Cette collaboration a permis de faire la promotion de ce marché et plus largement des circuits courts bio existants dans la Marne : AMAP de Châlons, Reims et Vitry, magasins et/ou vente à la ferme, restauration collective ...

GAB 52

PRINTEMPS BIO : A LA DÉCOUVERTE DU MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE

par Mathilde COUTURIER @: gab52@biochampagneardenne.org

C'est le maraîchage qui était à l'honneur cette année pour le 14ème Printemps Bio de Haute-Marne, dimanche 05

juin dernier. Baptiste Gallissot, jeune maraîcher installé à Courcelles-sur-Aujon a ouvert les portes de ses jardins avec l'envie de faire découvrir son travail de maraîcher. Installé depuis 2013, Baptiste cultive plus de cent variétés de légumes sur 1500m² de



Printemps BIO chez Baptiste GALLISSOT

serres froides et 1,3ha de plein champ. Il fournit ainsi une cinquantaine de paniers hebdomadaires au sein de l'AMAP «Chaumont nos légumes» créée ce printemps et organise un marché de producteurs à la ferme en saison estivale. Les visiteurs étaient au rendez-vous et ravis de ces échanges. Ils ont pu faire le tour des jardins, découvrir la diversité des légumes cultivés et un maraîcher passionné. Pour prolonger la visite, il était possible de se restaurer le midi avec un menu bio et local et aussi de faire son marché bio puisqu'une dizaine de producteurs étaient présents pour vendre leurs produits : légumes, jus de fruits, confitures, lentilles, vins, viandes, fromage, tisanes ...

Rendez-vous l'année prochaine pour une 15ème édition !

ASSOCIATION DES CHAMPAGNES BIOLOGIQUES

7ÈME ÉDITION DE BULLES BIO



• ACB •
Association des Champagnes
Biologiques

Le salon de dégustation réservé aux professionnels organisé par l'Association des Champagnes Biologiques (ACB) avec le soutien de la FRAB s'est tenu le dimanche 17 avril

au Manège de Reims.

Pour cette septième édition de Bulles Bio, l'association a fait le choix de changer de date pour l'événement pour l'inscrire au Printemps des Champagnes. Un choix judicieux car le Printemps des Champagnes (ex Champagne Week) attire les professionnels du monde entier.

Les 34 vignerons exposants ont pu ainsi présenter leurs champagnes et leur savoir-faire à plus de 400 participants.



Forte affluence pour Bulles Bio 2016



Rencontre avec

ELISE VIÉ



**Maraîchère bio
à BREUVERY SUR COOLE (51)**



Pouvez-vous nous présenter votre parcours en quelques mots ?

Elise VIÉ : “J’ai d’abord eu un cursus universitaire que j’ai terminé par un Master en économie sociale et solidaire. J’ai un peu travaillé sur la ferme de mon père. Alors je me suis lancée et j’ai repris des études pour obtenir un BPREA afin d’avoir un diplôme agricole. Durant cette période de 2 ans, j’étais en stage chez Mathilde et Nicolas Ferri à Pontfaverger-Moronvilliers.

Ensuite, je me suis installée sur une partie de la ferme de mes parents. Cette année : c’est la 3ème saison depuis mon installation, en bio directement. Mon père avait cultivé de la luzerne bio sur les parcelles où je me suis installée, mes premières productions étaient ainsi certifiées. J’ai également des surfaces en conversion.”

Pourquoi ne pas avoir repris la ferme de vos parents ?

E V : “Je n’ai pas fait le choix des grandes cultures car je ne voulais pas passer mon temps dans un tracteur. Je préfère le travail de maraîcher au contact direct avec la nature et des consommateurs. C’est très polyvalent et il y a beaucoup de possibilités pour diversifier le travail. J’essaie de motiver ma petite sœur pour venir travailler sur la ferme mais pour le moment ça ne l’intéresse pas.”



Pourquoi avoir fait le choix de l’AB ?

E V : “D’abord par conviction, je ne me vois pas proposer des produits que je ne consommerai pas moi-même. Le label bio est un vrai repère pour les consommateurs qui souhaitent consommer des produits sains. C’est pour eux

un gage de qualité. J’ai fait ce choix aussi pour la protection de l’environnement et de la biodiversité. A ce titre, j’accueille parfois des animations de la LPO. D’un point de vue économique, ça permet de générer un prix parfois un peu plus élevé mais plus juste et de mieux valoriser mon travail.”

Comment fonctionne la ferme sur le plan humain ?

E V : “Toute seule mais mon mari, qui est mécanicien agricole m’aide beaucoup : pour le montage des serres, l’entretien du matériel, la création de nouveaux outils... Mes parents m’aident également au moment des récoltes et pour le désherbage. J’accueille des stagiaires (trois à quatre par an), plutôt en printemps/été et ça aide aussi.

Actuellement, j’ai un projet d’accueil de wooper avec bungalow installé récemment qui est presque prêt.

Ce travail est une passion avant tout et j’y suis en permanence. Je travaille environ 50 à 60 heures par semaine. Je suis au jardin le week-end si nous n’avons rien de prévu. En hiver, c’est un peu plus calme mais il y a quand même beaucoup de choses à faire. J’ai aussi une petite fille, elle vient souvent avec moi au jardin, pour l’instant ça lui plaît.

J’espère que ça va durer (Rires).”

Et sur le plan technique ?

E V : “Mon projet c’est vraiment l’AMAP, il faut pouvoir produire les légumes de base (pommes de terre, carottes, ...) même si les gens sont curieux avec les légumes anciens, je suis restée dans la simplicité. Je programme mon

Le potager d'Elise Elise VIE

Légumes uniquement,
30 légumes sur toute la saison.

Transformation : jus de tomate et
purée de tomate par un prestataire
dans la Meuse.

SAU : 1,5 HA
Installation : 2013
UTH : 1



assolement en fonction du nombre de paniers que je veux pouvoir fournir. Je divise la surface en micros parcelles et au sein de ces micros parcelles, je tourne entre légumes feuilles, légumes racines, légumes fruits. J'installe des engrais verts dans la rotation (ex: avoine féverole avant les poireaux). J'utilise un peu d'engrais organiques provenant du commerce mais le but est d'utiliser uniquement du fumier composté issu d'un centre équestre voisin. Je fais tous mes plants sauf pour les poireaux et tout ce qui est bulbeux. J'ai une serre de semis (non chauffée mais câbles chauffés).

J'ai des parcelles à deux endroits différents : une parcelle principale, avec de la terre blanche, pas très riche, facile à travailler, mais elle sèche très rapidement donc pour l'irrigation j'ai un puits et une pompe. J'ai une autre parcelle au bord de la rivière qui ne nécessite pas d'irrigation. J'adapte donc les cultures en fonction des parcelles.

Techniquement, j'ai principalement appris chez Mathilde et Nicolas. Mais j'apprends aussi en visitant d'autres exploitations (on s'échange des idées entre producteurs) et en accueillant des jeunes en BPREA."

Quels sont vos débouchés ?

EV : "Je vends 20% de mes produits directement à la ferme, tout le reste est vendu en AMAP. C'est Mickaël DIDON et moi qui sommes à l'initiative de l'"Amap du Mau bio" mais notre but est de laisser les consommateurs s'approprier l'outil et que progressivement, les producteurs s'effacent dans la gestion. Il y a une soixantaine d'adhérents. L'AMAP ne propose que des productions bio : celles de Stéphane MAINSANT, Sylvie CORPART, un producteur de chèvre de

l'Aisne, le miel de Martin FERTE, les lentillons de Didier LAMBIN et les pâtes de René DEVALANCE.

Je fournis 35 à 40 paniers 1 fois par semaine ou tous les 15 jours. Mon objectif, c'est d'arriver à 70. Il faut développer la communication mais le plus efficace c'est le bouche à oreille. Le lieu de rendez-vous de l'AMAP est dans la cour de l'église Saint Antoine à Châlons-en Champagne, les jeudis soir."

Que pensez-vous de l'AB en général?

EV : " Pour l'instant, j'ai la tête dans le guidon, je n'ai pas le temps de m'intéresser aux problématiques actuelles. Mes clients sont en général déjà convaincus, certains sont contre le bio en grande surface, d'autres pensent que c'est mieux que rien. Avec le groupe de maraîchers bio de la Marne, nous parlons surtout technique, il y a une bonne dynamique et c'est motivant. Souvent en maraîchage, on

manque de temps pour prendre du recul, pour se former. Enfin, globalement, je constate que ça progresse, que nous sommes plus nombreux à produire bio même si je suis un peu seule dans mon secteur."

Quels sont vos projets ?

EV : " Je ne me suis pas versée de revenus les deux premières années de mon installation, en ce moment ça commence un peu.

Mon objectif principal reste les 70 paniers que je souhaite fournir, ils me permettront de me dégager un SMIC. Je pense aussi monter d'autres serres d'ici un ou 2 ans. La transformation des produits m'intéresse mais c'est pour plus tard, dans plusieurs années." ■



EAU ET BIO



Chargée de mission : Gwladys FONTANIEU
 Chargé de mission : Joël BOURDERIOUX
 Chargée de mission : Claire VIDIE

@: g.fontanieu@biochampagneardenne.org
 @: j.bourderioux@biochampagneardenne.org
 @: c.vidie@biochampagneardenne.org

C'est la saison des animations agricoles !

La Cellule Eau de la FRAB, en partenariat avec les GAB, l'ACB et les Chambres d'Agriculture Départementales, a préparé un programme d'animations agricoles pour répondre aux enjeux eau du territoire. Ces animations ont été réfléchies, d'une part sur le lieu (dans une zone à enjeux eau ou proche), et d'autre part sur les problématiques agricoles locales. A ce jour, 26 animations sont programmées sur l'ensemble du territoire.

Vous pouvez retrouver la plaquette « Agenda des Animations » sur le lien suivant :

http://www.biochampagneardenne.org/images/Actus/animation_agricoles2016.pdf

Entre avril et juin, ce sont déjà plus de 100 participants qui se sont rendus à une Ferme Bio Ouverte. On compte plus de 80 producteurs dont environ 50% de conventionnels. Pour les Vignes Bio Ouvertes, on dénombre environ une trentaine de participants, dont 25 viticulteurs (65% de conventionnels). On note une bonne dynamique de mobilisation à ces événements et un intérêt grandissant pour les techniques de l'agriculture biologique.

Retour sur les VBO

Pour le début de la saison, deux domaines champenois nous ont ouvert leurs portes : un domaine dans la Marne (Emmanuel BROCHET, à Villers-aux-Nœuds), et un domaine dans l'Aube (Alain REAUT, à Courteron). Ces journées ont permis d'échanger autour de la thématique du travail du sol au travers de ces deux exemples. Grâce au témoignage des vignerons et à l'intervention de techniciens de différentes structures,

Vigne Bio Ouverte chez E BROCHET (51)



les échanges ont été riches et instructifs. En espérant vous voir nombreux à nos animations, nous restons à votre écoute pour tout renseignement.

En espérant vous voir nombreux à nos animations, nous restons à votre écoute pour tout renseignement.

Nous remercions les producteurs et viticulteurs qui ont eu la gentillesse de nous accueillir et de nous faire découvrir leur ferme ou domaine.

N'hésitez pas à consulter l'agenda sur notre site internet pour les animations agricoles d'été et d'automne ! ■

N'hésitez pas à consulter l'agenda sur notre site internet pour les animations agricoles d'été et d'automne ! ■

Retour sur les FB0

Trois fermes haut-marnaises (Thierry REMY en avril, Eric et Roseline GRUOT en mai et Vincent RONDELET en juin), trois fermes ardennaises (Philippe et Odile BOILEAU en mai, Frédéric LEFEBVRE et la famille GUILLET en juin) et une ferme marnaise (Vincent LALOUELLE en juin) nous ont ouvert leurs portes au printemps. Au travers de ces 7 fermes, nous avons pu découvrir une diversité de systèmes d'exploitations : bovins laitiers, bovins allaitants, ovin, vente directe, grandes cultures, légumes de plein champagro-tourisme. Ces visites de fermes ont beaucoup plu et elles furent riches en échanges et conviviales, les participants se sont montrés intéressés.



Ferme Bio Ouverte chez E GRUOT (52)

très positif et ces formations ont touché 34 personnes au total, dont 10 producteurs déjà en bio, et 21 agriculteurs conventionnels avec des projets de conversion. D'après le retour des participants, les interventions variées, les visites de fermes bio et les nombreux échanges ont été appréciés. En mai, 4 fermes avaient déjà démarré leur conversion. La réussite de ce premier cycle de formation multipartenarial nous incite à renouveler la formule et à augmenter le nombre de ces formations afin de toucher toutes les productions et zones géographiques. En effet, ces formations contribuent à accompagner au mieux les nombreux projets de conversion actuels et à venir. ■

FORMATIONS



Chargé de mission: Bastien GUICHETEAU

@: b.guicheteau@biochampagneardenne.org

Formations conversion

La FRAB a initié trois formations "conversion en bio" en partenariat avec les GAB, les Chambres d'Agriculture, UNEBIO et BIOLAIT, dans le cadre de sa mission de coordination du "Pôle conversion" de Champagne-Ardenne. La première a eu lieu le 24 mars dans les Ardennes et s'adressait aux éleveurs de bovins et petits ruminants. La seconde, le 31 mars, en Haute-Marne, a mis l'accent plus spécifiquement sur l'élevage de bovins allaitants. Enfin, une troisième formation a été organisée le 28 avril en Champagne crayeuse pour les fermes spécialisées en grandes cultures. Le bilan est

très positif et ces formations ont touché 34 personnes au total, dont 10 producteurs déjà en bio, et 21 agriculteurs conventionnels avec des projets de conversion. D'après le retour des participants, les interventions variées, les visites de fermes bio et les nombreux échanges ont été appréciés. En mai, 4 fermes avaient déjà démarré leur conversion. La réussite de ce premier cycle de formation multipartenarial nous incite à renouveler la formule et à augmenter le nombre de ces formations afin de toucher toutes les productions et zones géographiques. En effet, ces formations contribuent à accompagner au mieux les nombreux projets de conversion actuels et à venir. ■



Une pluie d'événements pour le Printemps BIO en Champagne-Ardenne

Du 1er au 15 juin dernier, c'était le Printemps BIO, événement national coordonné par l'Agence BIO. Durant cette quinzaine de nombreuses actions ont été mises en place en région Champagne-Ardenne afin de faire découvrir l'agriculture et l'alimentation biologique.

L'édition 2016 comptabilise 23 animations (référéncées par la FRAB, relai régional de l'Agence BIO) qui ont été proposées sur tout le territoire. Les animations se sont déroulées sur des formats variés : animations en magasins, en restauration collective, sur ferme ou événements spécifiques afin de toucher un large public de consommateurs et de producteurs.



Le Printemps BIO en restauration collective

Des animations se sont tenues dans deux collèges, dans les Ardennes et dans la Marne, et au CREPS de Reims. Ce fut l'occasion pour la FRAB et pour MBCA de présenter leurs actions, de faire découvrir l'agriculture biologique aux élèves autour d'un repas 100% bio, et de sensibiliser les enseignants et les équipes de cuisine. Les élèves se sont montrés curieux et intéressés et les retours ont été très positifs pour tous les établissements.

Une animation s'est également tenue, le temps du repas, au self du personnel de l'EPSMM* de Châlons-en-Champagne et du Centre Hospitalier de Châlons-en-Champagne, en partenariat avec le GIP *Logistique Sud Marne. En parallèle, un repas bio et local a été proposé à l'ensemble des patients et du personnel. Une dégustation de jus de pommes a été proposée, en présence de producteurs bio au self. Il y a eu de très bons retours de l'ensemble des participants, qui ont montré un fort intérêt pour l'alimentation bio et locale.

Malgré une météo maussade, l'événement a rassemblé au total près de 450 visiteurs. 220 petits déjeuners ont été servis sur les deux fermes.



Fête du Lait chez Thierry REMY (52)

Succès pour la première fête du Lentillon

Le dimanche 12 Juin chez Didier LAMBIN à Coupéville s'est tenue la première fête paysanne du lentillon champenois. Elle a été organisée par les producteurs de lentillon (de la CUMA de triage et du syndicat) et la FRAB. Près de 60 repas ont pu être servis dans une ambiance musicale et conviviale, pour déguster du lentillon sous toutes ses formes (ou presque) ou un plat brésilien, la feijoada. Ce sont également de nombreuses personnes qui ont pu découvrir la culture dans la parcelle, la fabrication de farine ainsi que la séparation entre le seigle et le lentillon ; faire leurs achats auprès de la douzaine de producteurs présents sur le marché. Les organisateurs sont très contents de cette première édition et remercient toutes les personnes qui ont contribué à cette belle fête (bénévoles comme visiteurs).

Malgré une météo maussade, l'événement a rassemblé au total près de 450 visiteurs. 220 petits déjeuners ont été servis sur les deux fermes.



Plusieurs exposants étaient présents



Repas cuisinés par les producteurs

La fête du lait BIO, 5ème édition en région

Événement phare de cette quinzaine, la Fête du Lait Bio, événement national du réseau bio coordonné par la FRAB Bretagne, s'est déroulée dans deux fermes de la région dimanche 5 juin. La ferme de Jérôme OUDART dans la Marne et celle de Thierry REMY en Haute-Marne ont ouvert leurs portes le temps d'une journée au grand public en proposant un petit déjeuner, des visites, un repas pour le midi et d'autres activités.



Fête du Lait chez Jérôme OUDART (51)

* Etablissement Public de santé mentale de la Marne | * Groupement d'Intérêt Public



OÙ EN EST-ON SUR LES AIDES BIO ?

Léo TYBURCE, directeur @: l.tyburce@biochampagneardenne.org

Le réseau des producteurs bio s'est fortement mobilisé pour défendre des aides bio ambitieuses, cohérentes et pour tous, que ce soit depuis le lancement du Programme de Développement Rural en 2014, en participant aux différentes réunions de concertation en 2015 et 2016 et en restant vigilants pendant tout le processus.

Retour sur ce travail de longue haleine qui a permis quelques avancées, même si elles sont loin de nous satisfaire.

Entre 2014 et 2015 : changement de PAC, réévaluation des montants unitaires des aides bio

Le 9 juin 2015 : clôture des dépôts de dossiers PAC. Une notice des pouvoirs publics est diffusée, précisant qu'il n'y aurait pas de plafonnement pour l'aide à la conversion et un plafonnement pour l'aide au maintien à 15 000 € de 5 à 10 ans, puis de 7 000 € ensuite dès lors que 70% de la SAU est en bio.

En décembre 2015 : premières alertes sur les crédits aides bio. La FRAB construit un simulateur financier des aides, montrant que les enveloppes ont été dès l'origine sous-dimensionnées !

2014/2015

De Janvier à mi-Mars 2016 : La FRAB participe à la création d'une cellule de concertation technique entre les services de l'Etat, de la Région, de la Chambre d'agriculture régionale.

DÉCEMBRE 2015

18 MARS 2016

lors de la CRAEC Champagne-Ardenne, les annonces suivantes sont faites par les services de l'Etat et de la Région, sans que ces montants et conditions aient été évoqués dans la cellule de concertation :

CAB*

- Ouverture à toutes les exploitations
- Plafond annuel = 20 000 €

| C 1

MAB*

- Ouverture à toutes les exploitations
- Plafond annuel = 10 000 €

| C 5 | C 6

MAB*

- PAS DE MAB = 0 € après 10 ans

| C 10 | C 11

| C ...

* CAB = AIDE À LA CONVERSION
MAB = AIDE AU MAINTIEN

En réaction, le réseau des producteurs bio se mobilise fortement (notes, courriers, témoignages envoyés à tous les élus et partenaires, annulation de la CRAEC du 21 avril...).

AVRIL 2016

4 MAI 2016

se tient la CRAEC Grand Est avec les propositions suivantes :

CAB*

- Ouverture à toutes les exploitations
- Plafond annuel engagés en 2015 = 45 000 €
- Plafond annuel engagés en 2016 = 30 000 €

| C 1

MAB*

- Ouverture à toutes les exploitations
- Plafond annuel pour 2015 et 2016 = 10 000 €
- Grille de priorisation à définir pour 2016

| C 5 | C 6

MAB*

- Même chose que pour les personnes converties depuis 6 à 10 ans

| C 10 | C 11

| C ...

COURANT MAI : Définition d'une grille de priorisation MAB commune avec l'Alsace et la Lorraine, afin de ne pas s'en voir imposer une : priorité à donner aux exploitations engagées à 100% Bio, aux petites exploitations en cultures spécialisées et favoriser les reprises de fermes y compris hors statut JA.

Réunion à la DRAAF sur la grille de critère MAB à l'échelle Grande Région et désaccord sur les critères, les pouvoirs publics voulant avant tout réserver l'aide au maintien uniquement en sortie de conversion.

Une nouvelle étape de négociation est à prévoir, le réseau des producteurs Bio du Grand Est étant bien décidé à défendre la même position!

13 JUIN 2016

Ce que nous avons demandé

- **Pour 2015** : nous obtenons le relèvement de la CAB 2015 et l'ouverture de la MAB sans critères de priorisation. Nous avons revendiqué une MAB plafonnée à 15 000 €.
 - **Pour 2016** : les plafonds s'appliquent aussi à la Lorraine, avec la grille de priorisation MAB à l'échelle Grand Est. Nous avons revendiqué des plafonds CAB à 40 000 € et MAB à 15 000 €.
- Nous comptons bien nous mobiliser sur la défense d'une grille de priorisation de la MAB qui soit cohérente.

Ce qui devrait s'appliquer

Une notice d'application a été produite par les pouvoirs publics, alors qu'aucune décision n'est prise juridiquement, avec les plafonds 2015 et 2016.

Type de mesures	MODALITÉS 2015	MODALITÉS 2016
CAB	Territoire de Champagne-Ardenne / plafonnement à 45 000 € Périmètres d'intervention des Agences de l'eau : aucun plafond Reprise des contrats en continuité avec l'ancienne programmation	Territoires de Champagne-Ardenne et de Lorraine / plafonnement à 30 000 € Périmètres d'intervention des Agences de l'eau : aucun plafond
MAB	Territoire de Champagne-Ardenne / plafonnement à 10 000 € Périmètre d'intervention des Agences Seine-Normandie : aucun plafond , MAIS financement en sortie de conversion uniquement Pas d'intervention de l'Agence Rhin-Meuse, ni Rhône-Méditerranée-Corse Pas de critères : ouverture à toutes les exploitations Reprise des contrats en continuité avec l'ancienne programmation	Territoires de Champagne-Ardenne et de Lorraine / plafonnement à 10 000 € Périmètres d'intervention des Agences de l'eau : aucun plafond , MAIS financement en sortie de conversion uniquement Grille de priorisation Grand Est , en cas de tension budgétaire

L'apport de crédit complémentaire des Agences de l'eau et leur intervention sans plafonnement est une bonne nouvelle, mais cela introduit des disparités entre producteurs situés ou non sur un zonage à enjeu eau.

Les contrats CAB/MAB pour 2015 seront fait en continuité de l'ancienne programmation (contrats de 1, 2, 3, 4 ans selon les engagements précédents). Les plafonds s'entendent comme des plafonds annuels applicables à toute la durée du contrat qu'elles que soient les plafonds définis ultérieurement pour les nouveaux engagés.

Enfin, les dossiers PAC 2015 ne seront pas instruits avant l'automne et donc les aides bios 2015 versées en théorie en fin d'année.

Sur l'Apport de Trésorerie Remboursable

La FRAB mais aussi la FNAB se sont aussi mobilisées sur l'ATR (Apport de Trésorerie Remboursable) pour que les aides bio fassent bien partie de la demande d'ATR dès 2015. Ensuite, lors des premiers versements, fortement retardés, pour que les règles de calculs soient plus claires*, que la transparence Gaec soit appliquée, que les intérêts (relevant des aides de minimis) soient calculés sur une période moins large, ou encore que les producteurs bio depuis plus de 10 ans puissent bien les toucher...

* Plafonnement des ATR à 80% de 20 000 € pour la conversion et 10 000€ pour le maintien. Application d'une réduction de versement pour réfaction budgétaire de 10 %

Les revendications des producteurs bio

Les revendications des producteurs bio sont encore et toujours les mêmes pour aller vers un développement cohérent de la bio dans notre région :

- **Ouverture de l'aide au maintien pour tous les agriculteurs y compris pour ceux qui sont en bio depuis plus de 10 ans** pour rémunérer les aménités environnementales
- **Accompagnement des fermes à tendre progressivement vers des systèmes 100% bio** pour la cohérence de la démarche ;
- **Répartition équilibrée du manque d'enveloppe** entre producteurs sur les aides en tenant compte des spécificités régionales (tailles des exploitations, forte présence des grandes cultures...);
- **Plafonnement à l'UTH (unité de travail humain) et non pas à l'exploitation** pour favoriser l'emploi en agriculture et non pas la gestion d'exploitations par un faible nombre de personnes.
- **Possibilité d'un plafond dégressif pour la CAB selon les années** pour coller au mieux à la réalité économique des fermes (2 années sans valorisation bio avec un rendement inférieur à précédemment).
- **Aucun plafond** jusqu'à 10 ans de pratique bio ne doit être **inférieur aux plafonds prévus sur les MAEC**.

Face à ces observations, le réseau des producteurs bio reste mobilisé sur ce sujet, notamment sur la grille de priorisation de l'aide au maintien. ■

À LIRE



Nanomatériaux et risques pour la santé et l'environnement

Association AVICENN

Les nanomatériaux sont devenus omniprésents dans notre vie quotidienne. Comment les repérer et quels sont leurs risques ?

Les industriels intègrent désormais des nanomatériaux dans de nombreux produits. Or, leurs impacts sanitaires et environnementaux sont encore insuffisamment connus et des effets néfastes très préoccupants ont déjà été mis en évidence, notamment en laboratoire sur des cellules végétales, animales et humaines.

Il est urgent de s'informer et d'être vigilants !

Prix : 7 €

Parution : 2016

Editeur : Yves Michel Collection : Société civile



Les légumineuses pour des systèmes agricoles et alimentaires durables

Anne SCHNEIDER et Christian HUYGHE

Que savons-nous des apports et du potentiel des légumineuses vis-à-vis de la durabilité des systèmes agricoles et alimentaires ? Comment les utiliser pour réduire les dommages et maximiser les bénéfices sur l'environnement, l'agriculture et l'homme ? Cet ouvrage de référence alimente la réflexion sur les sources protéiques, sur la gestion de l'azote en France, et sur la relation entre légumineuses et durabilité.

Prix : 49,00 €, gratuit en publication numérisée

Parution : 2015

Editeur : Quae

Collection : Synthèses



Le Guide Terre vivante des légumineuses

Pascal ASPE, Claude AUBERT et Blaise LECLERC

Les légumineuses ont de fabuleuses propriétés pour la terre et l'homme. Elles fixent l'azote (pas besoin d'engrais) et la restituent en enrichissant le sol. Leurs atouts nutritionnels (beaucoup de protéines et de fibres, peu de graisses) en font des aliments de choix. Ce guide réunit conseils de culture, atouts santé et plus de 150 recettes.

Prix : 29,00€

Parution : 2016

Editeur : Terres Vivantes

Collection : Les Guides

Les VRAIES idées FAUSSES sur LA BIO

FAUX!

“L'agriculture bio n'a de bio que son nom”

L'agriculture biologique est un signe d'identification de qualité et de l'origine (SIQO) reconnu par le logo AB et/ou Eurofeuille.

S'engager dans un SIQO donne des droits, tels que la visibilité et l'image de qualité du produit qui peut déboucher sur une plus-value économique (juste et nécessaire). Il donne aussi des obligations, en particulier, un cahier des charges à respecter pour toute la filière (de la production à la distribution) et faisant l'objet de contrôles par des organismes agréés. Le SIQO « Agriculture Biologique » traduit la qualité environnementale du produit.

En définitive, les SIQO valorisent les savoir-faire de qualité, la production agricole et l'activité économique associée, ainsi que la notoriété attachée au territoire.

Pour aller plus loin :

L'agriculture biologique est un label qui garantit un mode de production respectueux de l'environnement et de l'homme. Mais historiquement et pour le réseau FNAB, c'est davantage que cela. L'agriculture biologique est une agriculture qui doit participer à la transition écologique, à une économie plus équitable, et à une société plus humaine et solidaire. Elle s'inscrit dans une démarche de progrès continue.

LA BIO VUE PAR :

**JEAN-JACQUES
ARNAUD,**
MAIRE DE
SAINTE-SAVINE
(10)



Conscients des défis environnementaux auxquels nous avons à faire face, et soucieux d'offrir aux administrés un cadre de vie et des pratiques plus saines, notre municipalité met en place depuis 2008 une démarche volontariste autour du « bio ».

Cette volonté s'est traduite dans un premier temps par la suppression totale de tous les pesticides et autres produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces publics. A Sainte-Savine, depuis bientôt 10 ans, lorsque nous désherbons, c'est à la main ou mécaniquement. Cette démarche s'est accompagnée, et s'accompagne toujours, d'un indispensable travail de sensibilisation de la population. Car lorsque l'on supprime les pesticides, le désherbage est plus fastidieux, plus long, et inévitablement, les herbes sont plus visibles en ville. Apprendre aux habitants à apprécier le retour de la nature dans leur rue, sur les trottoirs, est un travail de longue haleine et demande de la persévérance. Il commence aujourd'hui à porter ses fruits à Sainte-Savine. Zones de prairie naturelle pour plus de biodiversité, diminution des fleurs annuelles au profit des vivaces, des herbes et des petites fleurs « sauvages » qui poussent entre deux pavés, notre démarche est désormais (et enfin !) reconnue et appréciée d'une grande partie des administrés.

Plus de nature en ville, c'est aussi plus de nature dans les assiettes que nous servons quotidiennement aux 450 écoliers inscrits à la cantine. Si depuis plusieurs années nous

favorisons les circuits courts, en 2014, avec le soutien de la FRAB, nous sommes allés plus loin en proposant chaque semaine un menu 100% bio et sans viande aux enfants. Là aussi, un travail de pédagogie a été nécessaire pour expliquer aux élèves, à leurs parents et au personnel qu'un menu peut être équilibré et pas plus cher en remplaçant la viande par du poisson, des oeufs, des légumineuses... Que du positif donc pour cette initiative, que nous espérons développer au fil des années pour servir à nos écoliers des produits toujours plus sains et pour favoriser le développement de la production bio dans notre région.

De local et de bio il est enfin question avec deux actions que nous avons lancées en 2016. Depuis le printemps, les habitants peuvent végétaliser l'espace public en plantant des légumes dans les parcs et les massifs, nous autorisons également l'installation de bacs sur les trottoirs pour que chacun puisse planter, arroser, se servir... A ce jour, une trentaine de lieux de plantation sont recensés en ville. En parallèle, des jardins citoyens seront créés en novembre sur plus de 6000 m² de parcelles municipales. Espaces de partage et de rencontre, ils seront aussi un lieu où le jardinage écologique sera de mise, avec l'interdiction de tout pesticide, l'organisation d'ateliers sur la permaculture, le paillage des sols ou encore la création de compost...



26 AOÛT AU
5 SEPTEMBRE
2016

RETROUVEZ LA FRAB CHAMPAGNE-ARDENNE À LA 70ÈME FOIRE DE CHÂLONS

mercredi
31 AOÛT

JOURNÉE INAO
Mise en avant et dégustations
du Lentillon Champenois Bio

fin de
semaine

JOURNÉE BIO
Changement d'échelle de la bio
en Champagne-Ardenne, stand
d'information de la FRAB
et rencontres professionnelles

AGENDA

Retrouvez tous les événements du réseau bio en région ici :



VIGNE BIO OUVERTE CHEZ OLIVIER LANGLAIS À VILLERS-AUX-NOEUDS (51)

Jeudi 07 juillet à 14h

Retour sur trois ans d'essai à base de fertilisation de luzerne

VIGNE BIO OUVERTE CHEZ ERICK SCHREIBER À COURTERON (10)

Mercredi 13 juillet à 9h30

Protection du vignoble

FERME BIO OUVERTE CHEZ CLÉMENCE DUFALLY À LOISY EN BRIE (51)

Lundi 22 août à 8h30

Visite d'une ferme marnaise en maraîchage bio en pleine saison de production. Favoriser les échanges de pratique entre maraîchers.

FOIRE BIO DE CHAUMONT

Dimanche 02 octobre de 10h à 19h

PLACE DES HALLES, 52000 CHAUMONT.

Entrée Gratuite.

Plus d'info auprès de Mathilde COUTURIER, animatrice du Groupement des Agriculteurs Bio de Haute-Marne au 03 25 35 03 30 ou par mail : gab52@biochampagneardenne.org

Consultez la "bourse d'échange bio" en Champagne-Ardenne

<http://www.biochampagneardenne.org/nos-actions/actualites/160-consultez-la-bourse-d-echange-de-la-frab>

Cette action vise à favoriser la solidarité entre céréaliers et éleveurs, n'hésitez pas à vous en servir et à revoir l'utilisation de vos récoltes. Si elles ont peu de valeurs dans les débouchés classiques, elles peuvent intéresser les éleveurs pour du fourrage.

Contact : Céline BARRERE

c.barrere@biochampagneardenne.org | 03 26 64 85 11

ANNONCES

PROJET CHANVRE

Si vous vous êtes lancé ou que vous allez vous lancer dans la culture de chanvre aussi bien en conversion qu'en bio, merci d'en informer Céline Barrère, chargée de mission filières

Contact : Céline BARRERE : cultures@biochampagneardenne.org

EXPOSEZ AU SALON BIO ET NATURE DE LA 10ÈME FÊTE DE LA GRUE

Si vous souhaitez exposer au SALON BIO ET NATURE de la 10ème Fête de la Grue qui se déroulera à DER NATURE (LAC DU DER) le DIMANCHE 23 OCTOBRE 2016 de 9h à 18h, vous avez jusqu'au **31 juillet** pour vous inscrire.

Tarif en intérieur : 10 € le mètre / En extérieur : 5 € le mètre

Joindre la fiche d'inscription (sur demande), certificats et deux chèques à l'ordre de la FRAB :

- un chèque de caution de 100 euros (non encaissé)
- un autre chèque pour payer l'emplacement

Contact : s.dusoir@biochampagneardenne.org | 03 26 64 90 29

GAGNEZ UN AN DE PRÊT D'UNE BINEUSE :

Remplissez le coupon-réponse ci-dessous et tentez votre chance pour

GAGNER UN AN D'UTILISATION D'UNE BINEUSE AVEC GUIDAGE PAR CAMERA I

Nom - Prénom :

Adresse complète :

Céréales cultivées :

Surface bio :

Coupon à retourner à :
CARRE SAS
Service Marketing
2 ZA Les Fours
85140 Saint Martin des Noyers



Faire paraître une annonce dans l'ABrégé

Vous souhaitez passer une annonce?

Contact : Sébastien DUSOIR

s.dusoir@biochampagneardenne.org | 03 26 64 90 29

Tarif : 5€ par annonce. Gratuit pour les adhérents et sympathisants du réseau bio de Champagne-Ardenne (GAB, FRAB et Association des Champagnes Biologiques)

Magazine réalisé avec le soutien de :



Région **ALSACE**
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE